

POINT FOURRAGES

Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

12/08/2020

N°30



Maïs fourrage

Dans quelles situations ensiler dès à présent ?

L'épisode caniculaire de ces derniers jours associé à des précipitations quasi inexistantes depuis le début de l'été pénalisent fortement les parcelles de maïs destinées à être ensilées. La récolte doit s'effectuer sans attendre dans certaines situations : en absence de grains sur la plante notamment ou bien lorsque les plantes sont complètement desséchées. Dans cette situation, elles ne repartiront pas, même en cas de retour de la pluie et repousser la récolte serait contre productif. A l'inverse, lorsque les plantes conservent des feuilles vertes, le rendement peut encore évoluer favorablement en cas de retour de la pluie.

Arvalis a publié une note technique complète sur le sujet pour vous aider à prendre la bonne décision en fonction des différentes situations rencontrées dans les champs, à retrouver sur le lien suivant :

<https://www.arvalis-infos.fr/ensiler-ou-non-un-diagnostic-prealable-s-impose-@/view-22810-arvarticle.html>



Bovins allaitants

Sevrage des veaux et détection des vaches vides.

Les veaux nés avant le 1^{er} mars doivent désormais être sevrés afin de soulager les vaches. Les veaux trop jeunes pour être sevrés doivent avoir accès à une complémentation en concentrés afin de maintenir un niveau de croissance suffisant. Dès que la consommation en concentrés atteint 4 kg/animal/jour, les animaux devront alors être sevrés.

En situations de vêlages de fin d'hiver, la reproduction est maintenant terminée. La détection précoce des vaches vides permet de trier dès à présent celles à réformer, indispensable lorsque les stocks fourragers sont loin d'être excédentaires.



Les conseiller élevage

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Avec le soutien financier